PROJET DE LOI adopté le 12 mars 2013



SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

ratifiant l'ordonnance n° 2012-827 du 28 juin 2012 relative au système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (période 2013-2020).

Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat: **770** (2011-2012), **407** et **408** (2012-2013).

Article 1er

L'ordonnance n° 2012-827 du 28 juin 2012 relative au système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (période 2013-2020) est ratifiée.

Article 2 (nouveau)

Le premier alinéa du II de l'article L. 229-8 du code de l'environnement est complété par les mots : «, en vue de parvenir à la suppression des quotas gratuits en 2027. ».

Délibéré en séance publique, à Paris, le 12 mars 2013.

Le Président,

Signé: Jean-Pierre BEL